





A FOND LE SEMI-MARATHON DE GRAND PARIS SUD

Dimanche 1^{er} mai, 900 coureurs ont traversé Moissy, à l'occasion du Semi-marathon de Grand Paris Sud. Quelque 150 bénévoles moisséens étaient mobilisés sur les 4,5 km tracés dans la ville afin de veiller à la sécurité des coureurs, au ravitaillement et aux animations. Merci à ces bénévoles et aux associations Tanbou Madinina, Asas, Twirling Club, l'Orchestre d'harmonie et MC Athlétisme qui ont contribué à la réussite de cette épreuve d'endurance.

VILLE EN FÊTE

Le service Jeunesse, en partenariat avec l'espace Arc-en-Ciel, la médiathèque et des associations, a organisé Ville en fête, une série de fêtes de quartier. Comme pour les autres éditions, celle du 18 mai s'est déroulée dans la bonne humeur sur le plateau sportif de Jatteau. Des attractions et activités variées ont été proposées aux Moisséens de tous âges : tournois de foot, stand de jeux vidéo, ateliers manuels, arts circassiens, démonstrations sportives, médiathèque mobile, structure gonflable...



ACCUEIL DES FAMILLES DE RÉFUGIÉS UKRAINIENS

La maire et les élus ont accueilli, le lundi 9 mai, en mairie, les familles ukrainiennes réfugiées à Moissy, suite à la guerre. Deux d'entre-elles sont hébergées par des familles moisséennes et une autre dans un logement appartenant à la Ville. Les bénévoles des collectes de dons, les familles d'accueil et les généreux donateurs qui ont équipé un logement étaient aussi invités. Cette cérémonie s'est déroulée au lendemain de la commémoration du 8 mai 1945, tout un symbole ! Les familles de réfugiés se montrent reconnaissantes envers la France. Mais toutes ont fait part de leur souhait de retrouver leur pays au plus vite, une fois la paix revenue...



Le commerce, c'est la vie !

Le commerce de proximité a su résister à la crise sanitaire et même se renouveler avec une quinzaine de reprises et créations depuis 2021. Ces boutiques participent à rendre la ville plus attractive et les rues plus vivantes. Elles sont tenues par des entrepreneurs courageux qui ouvrent leurs portes avec l'envie de trouver une clientèle moisséenne et de la fidéliser. Pour apporter un atout de plus au commerce en centre-ville, nous allons ouvrir « La Passerelle », une boutique éphémère, sur la place Marie Curie. Dès la seconde semaine de juin, divers exposants s'y succéderont pour présenter leurs produits et créations originales.

Depuis le 13 mai, nous avons également ouvert la Grange des producteurs locaux, le vendredi après-midi, sur la place du Souvenir, qui permettra aux Moisséens de trouver sur place ou de commander en ligne des produits bio ou labellisés Haute Valeur Environnementale.

Le marché forain évolue également avec de nouveaux vendeurs, pour le plus grand plaisir des gourmets : un poissonnier, une fromagère et un charcutier. Vous trouverez dans ce numéro des Nouvelles de Moissy un questionnaire sur le marché, afin de mieux connaître vos attentes.

Partez rassuré avec l'Opération tranquillité vacances

Autre document encarté dans ce numéro, une brochure d'information sur l'Opération tranquillité vacances (OTV). L'été approche et le temps des départs en vacances aussi. Pour vous éviter une mauvaise surprise au retour de vos congés, nous poursuivons, en partenariat avec le commissariat de police nationale, cette opération de surveillance gratuite de votre domicile. Pensez à vous inscrire pour partir serein et profiter de vos congés...

VOTRE MAIRE, LINE MAGNE

Vice-présidente de l'Agglomération Grand Paris Sud,
chargée du développement économique



“

**Vous souhaitez contacter la maire ?
Adressez-lui un message
à l'adresse suivante :**

line.magne@moissycramayel.fr

”

NAISSANCES

AVRIL

- 01 ■ KASONGO Jalvin
- 12 ■ TROPÉ Énolia
- 12 ■ FRÉMONT BROCARD Iris
- 17 ■ SANYANG Daniel
- 22 ■ DIALLO Kadiatou Var
- 24 ■ KANDI Thania
- 30 ■ ORANGE Lyvia

MAI

- 02 ■ MOSER Émilie

MARIAGES

AVRIL

- 30 ■ GONÇALVES Mickaël et PRUNENEC Tess
- 30 ■ N'SIALA MPUY Guy et LODJIMA NDIBA Chouchou

MAI

- 07 ■ GNAGA Armel et AKASSE Calista

PACS

AVRIL

- 19 ■ SOULÉ Nicolas et MILLET Elodie

DÉCÈS

AVRIL

- 14 ■ LOPES MENDES Maria
- 14 ■ LAINE Françoise, veuve PAUTRAT
- 15 ■ DUMOULIN André
- 19 ■ GUIGNARD André
- 21 ■ MALTAVERNE Francine, veuve LECUYER
- 30 ■ BOSSE Cyrille

Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (sauf le jeudi après-midi), le samedi de 9 h à 12 h, tél. 01 64 88 15 00.

Des règles pour bien vivre ensemble Halte aux incivilités !

Propreté de l'espace public

Les déjections canines sont interdites partout, sur les trottoirs, dans les parcs, les aires de jeux... y compris dans les caniveaux. Pour un flagrant délit, le maître risque une amende de 135€. De même, pour les crachats, les jets de mégots et le fait d'uriner qui sont interdits sur la voie publique. Pour rappel, la Ville met gratuitement à la disposition des propriétaires de chiens des sacs à déjections dans des distributeurs réapprovisionnés chaque semaine.



Sortie des conteneurs et dépôts sauvages

Certains habitants ne sortent pas leur conteneur d'ordures ménagères dans le respect des horaires. Rappelons que les conteneurs doivent être sortis la veille de la collecte à partir de 19 h, et doivent être rentrés après le passage des camions du Sivom. Ne pas respecter les horaires de ramassage peut valoir au contrevenant une amende de 35 €.

Il est également interdit de déposer des déchets sur la voie publique. En particulier, les encombrants doivent être sortis seulement à partir de 19 h, la veille du rendez-vous donné par le Sivom en appelant Allo encombrants. Tout dépôt sauvage peut être sanctionné par une amende de 135 € à 1500 €. Contact : Allo encombrants : 01 69 00 96 90.



Pour la tranquillité des voisins

Les travaux de jardinage (tondeuses, tronçonneuses, perceuses...) sont autorisés seulement les jours ouvrés de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h, les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h. En cas de non-respect de cette consigne, l'auteur risque une amende de 68 €. Les feux d'artifice et les pétards sont quant à eux interdits.

Par ailleurs, les propriétaires dont les chiens aboient de manière intempestive peuvent écoper d'une amende de 150 € à 1500 €.



Carte d'identité et passeport

Vers une amélioration des délais d'obtention

Comme partout en France, mieux vaut s'y prendre à l'avance pour déposer une demande de carte d'identité ou de passeport car les délais sont importants. Une situation qui irrite les demandeurs à l'approche des congés d'été mais qui va s'améliorer.

Quels délais pour obtenir un rendez-vous en mairie ?

Les délais pour décrocher un rendez-vous en mairie afin d'obtenir ou de renouveler un titre d'identité s'allongent, notamment à l'approche de la période estivale. A cela s'ajoutent les délais de traitement par la préfecture, puis de la fabrication.

Comment expliquer cet allongement ?

Ce temps d'attente plus important s'explique en partie par un rattrapage lié à l'impact de la crise sanitaire. Pendant cette période, les usagers n'ont pas forcément renouvelé leurs titres et ces retards ont donné lieu à un rattrapage des demandes non effectuées en 2020 et 2021.

L'augmentation des demandes correspond également au déploiement de la nouvelle carte d'identité. Son format plus moderne et pratique a provoqué un engouement, amenant de nombreux demandeurs à anticiper leurs demandes de renouvellement. Autres facteurs d'engorgement : le renouvellement des cartes d'identité délivrées entre 2004 et 2013 dont la validité avait été prolongée de cinq ans et la nécessité désormais de présenter un passeport pour se rendre au Royaume-Uni.

Enfin rappelons que la mairie de Moissy ne traite pas seulement les demandes des Moisséens.

Quelles solutions pour diminuer les délais ?

Le Gouvernement vient de lancer un plan d'urgence pour le traitement plus rapide des demandes de titres. Quatre cents dispositifs de recueil (ordinateurs dédiés) sont ainsi en cours de déploiement sur l'ensemble du territoire national. Ils devraient permettre le traitement de 50 000 demandes supplémentaires par semaine.



*Abdelaziz Abderrahmane
Maire-adjoint chargé
des Affaires générales*

Au regard des résultats performants de la mairie de Moissy-Cramayel, un deuxième dispositif de recueil des titres vient de nous être attribué, nous permettant de proposer plus de rendez-vous et d'absorber, à notre échelle, une partie du retard.

« *Nous espérons un retour à la normale progressif, explique Abdelaziz Abderrahmane, maire-adjoint chargé des Affaires générales, et nous vous remercions de ne pas tenir rigueur au personnel municipal qui doit gérer une situation dont il n'est pas responsable.* »

A noter

Afin de faciliter le traitement des demandes, la pré-demande en ligne sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) est fortement recommandée.

Le ministère de l'Intérieur a annoncé que pour les examens du second semestre 2022, en particulier le baccalauréat, les élèves et étudiants seront exceptionnellement autorisés à présenter une carte d'identité expirée depuis moins de cinq ans.



De nombreux usagers sont reçus en mairie pour l'enregistrement de leur demande de papiers d'identité.

Désertification médicale

La Ville se bat pour changer la donne

Comme de nombreuses autres communes, Moissy n'est pas épargnée par le manque de généralistes. La municipalité recherche activement des solutions pour permettre à tous les habitants un meilleur accès aux soins.



Le président de l'association de médecins, « Soigner ensemble » à l'origine de l'ouverture de la permanence de soins, dans les jardins de la mairie.

La problématique de la désertification médicale affecte toutes les régions en France. Dans son « Zonage médecins 2022 », l'Agence régionale de santé (ARS) classe la Seine-et-Marne parmi les zones les plus fragiles face à la sous-densité des médecins.

Moissy n'échappe donc pas à cette situation de pénurie de généralistes, qui inquiète les Moisséens et notamment les plus âgés. Actuellement, 8 médecins généralistes exercent à Moissy, et deux devraient partir à la retraite d'ici à 2024.

En cause, le numerus clausus

« Bien que la compétence santé ne relève pas de la municipalité mais de l'Agence régionale de santé (ARS), nous sommes conscients des difficultés d'accès aux soins de nos concitoyens et réfléchissons à des solutions pour pallier le manque de généralistes », explique la maire Line Magne. Cette pénurie est une conséquence du numerus clausus imposé par l'État afin de limiter le nombre d'étudiants en médecine. Si l'année 2021 a sonné la fin du numerus clausus, les effets ne se feront sentir que dans dix ans, le temps de former les nouveaux médecins.

Ouverture d'une permanence de soins

En attendant, la Ville met tout en œuvre pour trouver une solution. Elle n'a d'ailleurs pas attendu pour faciliter l'installation, en 2018, d'une permanence de soins sans rendez-vous, dans un local municipal entièrement rénové, situé dans les jardins de la mairie. Ouverte 7 jours sur 7, la permanence fait le plein du lundi au vendredi de 20 h à minuit, le samedi de 14 h à minuit, dimanche et jours fériés de 8 h à minuit. Le Dr Rachid Bouhaddi, à l'origine de l'association « Soigner ensemble » qui réunit les sept

médecins de la permanence, précise : « Notre activité flambe, avec une fourchette de 30 à 40 patients en semaine et de 50 à 60 le samedi, le dimanche et les jours fériés. » Les usagers viennent des villes aux alentours, mais parfois de plus loin, envoyés par le 115. Cependant, il remarque : « Nous accueillons de plus de plus de Moisséens qui se retrouvent sans solution après le départ à la retraite de leur médecin traitant. »

Un local pour une maison médicale

S'investissant toujours plus, la municipalité espère pouvoir ouvrir une maison médicale à l'horizon 2024/2025. Elle est en train d'acquérir un local de 250 m² dans un programme immobilier en centre-ville, qui sera livré d'ici à deux ans. Reste à attirer des médecins. « Avec Patrick Necker, maire-adjoint à la solidarité et à la santé, nous avons rencontré tous les généralistes à Moissy, poursuit la maire, afin d'échanger et d'envisager avec eux des pistes de solutions. Des contacts sont pris et par ailleurs l'ARS apporte sa contribution sous forme d'aides incitatives aux médecins. Nous demeurons à l'écoute et ouverts au dialogue, convaincus que notre ville, bien desservie, dans un cadre agréable, dispose de nombreux atouts susceptibles d'attirer de nouveaux praticiens. »

Ouverture prochaine d'un cabinet dentaire

Après d'importants travaux, un cabinet dentaire ouvrira dans quelques mois sur la place du marché, dans un local de 115 m² (ex-CIC). Les clés viennent d'être remises au porteur du projet. A terme, il accueillera 7 dentistes.

Commerces de proximité

La reprise s'amorce

Après deux années difficiles, le commerce de proximité moisséen a su résister à la crise sanitaire, avec le soutien de la Ville. Les affaires reprennent et de nouvelles boutiques viennent renouveler l'environnement commercial.



La boulangerie et la boucherie de la place du 14-Juillet-1789 ont bénéficié d'un avancement de leur vitrine.

14 reprises et créations de commerces

Le commerce moisséen entre dans une phase de renouveau, grâce au dynamisme de commerçants et entrepreneurs motivés, et avec le suivi des services municipaux. En 2021 et 2022, cela s'est traduit par 6 reprises et 5 créations de commerces. Trois autres devraient prochainement ouvrir leurs portes : « Café Concept », un point chaud (pain, viennoiserie) dans l'écoquartier de Chanteloup ; « La Nouvelle Adresse » (ex- « Cantalou »), un bar brasserie lounge, rue de la Liberté ; ainsi que « Gourmandises », une crêperie installée sur la place Marie Curie. C'est donc un environnement commercial renouvelé qui s'offre aux Moisséens.

Avancement des vitrines

Accompagnant ce dynamisme des commerces, une partie des vitrines des boutiques a été avancée sur la place du 14-Juillet-1789. En 2021, cette opération a permis un traitement urbain de la zone commerciale (place et rues adjacentes), en faisant disparaître les coursives, en agrandissant les boutiques et en les rendant plus visibles de la place. Elle a été réalisée par la Sodes, propriétaire de locaux commerciaux, avec la participation de la Ville qui a rétrocédé l'espace public sous les arcades. La boulangerie de la « Place » et la boucherie « Wissam » ont bénéficié de ces transformations. La boucherie a pu ensuite lancer des travaux intérieurs d'optimisation de son espace de vente, la boulangerie devrait bientôt le faire. Deux autres avancements des vitrines sont déjà prévus, pour la pharmacie des « Arcades » et, en pourparlers, pour le supermarché « G20 ».

« La Passerelle », une boutique éphémère

Toujours pour soutenir le commerce de proximité, en proposant une offre différente, la Ville a décidé d'ouvrir une boutique éphémère, « La Passerelle », dans un local vacant situé sur la place Marie Curie. **L'inauguration aura lieu le 7 juin, à 18 h**, autour de la première exposante, la créatrice Samantha Nsonsa, qui proposera du petit ameublement (coussins, sets de table, lampes abat-jour, fauteuils...) réalisé en utilisant du tissu africain appelé wax.

D'autres activités commerciales sont d'ores et déjà prévues : artisanat et vêtements asiatiques, bijoux en pierres naturelles, produits et épices marocains, bijoux et déco en verre ou encore vêtements pour les grandes tailles... Les exposants y vendront leurs produits entre une à deux semaines.

Retrouvez le calendrier des occupations sur moissy-cramayel.fr (rubrique boutique éphémère).

Infos pratiques

« La Passerelle », place Marie Curie, du mardi au dimanche, de **10 h à 19 h**, location à la semaine au tarif de 150 € à 250 € (selon la période). Si vous êtes intéressé, contactez le service Commerce au 01 64 88 16 05 ou par mail à : boutique.ephemere@ville-moissycramayel.fr.



L'ouverture de la Grange des producteurs locaux, le 13 mai, place du Souvenir.

Marchés

Temps forts de la vie moisséenne

Rendez-vous bi-hebdomadaire, le marché forain se développe et accueille des animations... pour le plus grand plaisir des clients. En complément, une nouvelle formule, La Grange des producteurs locaux, propose des produits en circuits courts, le vendredi après-midi.

Une vingtaine de vendeurs

Le marché forain existe en centre-ville depuis une trentaine d'années. Deux fois par semaine, le mercredi et le samedi matin, il se tient avenue Philippe-Bur. C'est un rendez-vous régulier qui rythme la vie moisséenne. L'occasion de sortir, de flâner et d'échanger autour des étals de la vingtaine de vendeurs présents sur ce marché de proximité.

Un dialogue permanent

La Ville a confié à la société Sémaco le soin de gérer son marché via un contrat de délégation de service public qui arrive à terme en fin d'année. En échange d'un loyer, le prestataire loue les emplacements, gère la logistique et le nettoyage. « *Nous souhaitons que notre marché évolue et trouve une formule qui convienne au plus grand nombre. Pour cela, nous sommes en dialogue permanent avec la Sémaco afin de prendre les bonnes décisions relatives à sa gestion et à son déroulement* », explique Antonia Bergano, conseillère municipale déléguée aux commerces.

Dans le but de renforcer l'attractivité de son marché, la Ville a par ailleurs mis en place une série d'animations avec la participation d'acrobates, de comédiens, de chanteurs de rue, de musiciens...



Antonia Bergano
Conseillère municipale
déléguée aux commerces

Vente de produits locaux

L'an passé, la Ville a également souhaité renforcer l'offre existante en lançant un marché des producteurs locaux, avenue Philippe-Bur. Cette initiative a repris du service depuis le mois de mai dernier, mais a été relocalisée dans un format différent et sous un nouvel intitulé : La Grange des producteurs locaux. Tous les vendredis après-midi, de 16h30 à 19h30, les visiteurs peuvent acheter des produits en circuits courts ou bio, dans la grange située à côté de l'église, sur la place du Souvenir. Ils ont aussi la possibilité de réserver à l'avance des paniers garnis auprès de l'association Court Circuit (33 producteurs bio dans un rayon de 45 km) qui les livre le vendredi sur place.

Infos pratiques

La Grange des producteurs locaux, place du Souvenir : le vendredi (sauf au mois d'août), de 16h30 à 19h30. Commande jusqu'au mardi pour le vendredi suivant, sur contact@courtcircuit.bio ou au 06 58 19 93 04, catalogue en ligne sur courtcircuit.bio ou sur envoi.

Marché forain, avenue Philippe-Bur, mercredi de 9 h à 13 h et samedi de 9 h à 14 h : primeur, poissonnier, fleuriste et marchands volants : vêtements, bazar, matelas, bijoux, produits d'entretien... Le samedi : traiteurs marocain et antillais, vendeur d'olives. Un samedi tous les 15 jours : fromagère et charcutier. Le mercredi : lapiculteur.

Chiffres-clés du commerce

83 commerces à Moissy-Cramayel
(y compris services)

3 500 €
subvention à l'association des commerçants
pour les décorations des vitrines pendant les fêtes de fin d'année

1 manager de centre-ville, agent municipal dédié au soutien du commerce local

5 nouvelles enseignes : « La Lampe Magique », « Vyvy Boutique », « L'Atelier connecté », « Sen'Art Beauty » et « Bollywood Institut Hommes ». A noter, « Bollywood Institut Femmes » a été agrandi et relocalisé.

6 reprises de commerces : « Sofra Grill », pharmacie des « Arcades », pressing de la « Mairie », « KL Coiffure », « D Fleurs au naturel » et agence « La Forêt » (nouvelle direction).

3 ouvertures prochaines : « La Nouvelle Adresse », « Café Concept » et « Gourmandises ».

2 fermetures en prévision : « La Joie de l'enfant » et « l'agence BNP ».



Vos nouveaux vendeurs sur le marché

Poissonnerie « Le Narval »

Du poisson français de qualité supérieure
Derrière son étal de poissons sur le marché forain, Nam Dinh Thanh accueille les clients avec le sourire. « Je vends surtout du poisson français en provenance directe de l'île d'Yeu et des Sables d'Olonne, et du poisson de ligne sauvage, d'une qualité supérieure », explique le poissonnier. Il poursuit : « Avant de vendre sur les marchés, j'ai travaillé pendant vingt-deux ans chez un poissonnier, grossiste à Rungis. Il y a deux ans, j'ai choisi de devenir mon propre patron. » Le quadragénaire s'associe avec deux collègues et, ensemble, ils ouvrent leur poissonnerie, à Paris : « Le Narval ». Ses associés tiennent la boutique et lui vend le poisson sur les marchés.



Fromagère « Madelaine »

Des bons produits de nos régions
Fromages de toute la France, fromage blanc, yaourts, crème, œufs, produits italiens comme les pâtes fraîches... l'étal de Catherine Madelaine, fromagère sur le marché forain, est appétissant. Depuis le mois de mars, elle vend ses produits à Moissy un samedi sur deux. « Pendant des années, je me suis levée à 4h30 tous les matins pour aller travailler en tant que formatrice sur des logiciels de gestion commerciale et comptable, chez des mandataires en fruits et légumes, à Rungis. Il y a dix ans, j'ai décidé de me reconverter et j'ai choisi la vente parce que j'aime le contact humain », explique la sexagénaire, toujours ravie d'échanger avec ses clients.



Charcutier « Au Bon Sifflard »

Du saucisson et de la charcuterie ibérique
Sa bonne humeur est communicative sur le marché forain. Maxence Rebouché est un personnage haut en couleur qui vend du savoureux saucisson d'Auvergne et de la goûteuse charcuterie ibérique. « Après quinze ans de fret à l'aéroport Charles-de-Gaulle, je me suis reconverti dans la vente, suivant les conseils de ma belle-mère, elle-même fromagère sur les marchés. J'ai découvert un nouveau métier et j'ai plaisir à présenter mes produits de qualité à la clientèle », confie le trentenaire qui vend ses produits depuis deux mois sur les marchés, un samedi sur deux à Moissy. Vous pouvez le suivre sur Facebook : au bon sifflard.



L'école des Grès fête ses 40 ans

Ouvert le 1^{er} septembre 1981, ce groupe scolaire fêtera ses 40 ans le samedi 25 juin. A cette occasion, l'équipe éducative convie les familles, les anciens élèves ainsi que les personnels y ayant travaillé depuis l'ouverture, à participer à cet anniversaire. Pour l'événement, une page Facebook a été créée : 40 ans Les Grès. Vous pourrez y retrouver les informations de cette journée de festivités. Au programme : chorale des Grès, spectacles des enfants, repas convivial et après-midi de jeux. Si vous possédez des photos prises pendant ses quarante dernières années, n'hésitez pas à les partager à l'adresse suivante : elementairelesgres@gmail.com.



Inscriptions à la restauration scolaire

Afin de vous éviter des démarches inutiles, la reconduction automatique de l'inscription de vos enfants à la restauration scolaire est reconduite chaque année, aux mêmes conditions. Si vous souhaitez modifier votre inscription ou nous informer d'une modification de votre situation actuelle, vous pouvez le faire de manière dématérialisée ou auprès de la régie centrale en mairie. Vous trouverez la fiche « abonnement annuel » d'inscription à la restauration scolaire sur le site internet moissy-cramayel.fr. Une fois cette fiche complétée vous pouvez l'adresser par courriel à regie@ville-moissycramayel.fr ou encore la déposer en mairie. Les démarches doivent être effectuées auprès de la régie centrale entre le 15 juin et le 27 août 2022.



Cahiers de vacances Pour des révisions en douceur

Carole Moïse
Maire-adjointe
chargée de l'Éducation et
de la Culture



Depuis maintenant deux ans, la Ville distribue des cahiers de vacances aux écoliers des groupes scolaires moisséens.



Les quelques 1 770 élèves de la grande section au CM2 des 8 groupes scolaires recevront, à partir de mi-juin, un cahier de vacances adapté à leur niveau. Carole Moïse, maire-adjointe à l'Éducation et à la Culture, se félicite de cette distribution d'un support très utile pendant les vacances d'été : « *Grand Paris Sud a mis en place cette distribution, au moment du confinement, en 2020, pour limiter les risques de décrochage scolaire. La Ville a choisi de poursuivre cette démarche, plébiscitée par les familles, afin que les enfants aient la possibilité de rafraîchir des notions déjà vues sans avoir la sensation de travailler.* »

Pédibus Parents et enfants, à l'école à pied

La Ville souhaite encourager la mise en place de trajets « pédibus » à l'initiative de parents d'élèves volontaires.

La maire de Moissy a adressé un courrier aux associations de parents d'élèves afin d'encourager la mise en place d'un service de pédibus, un mode d'accompagnement pédestre, convivial et sécurisant, des enfants sur le trajet vers leur école. Concrètement, les parents volontaires s'organisent entre eux pour effectuer le trajet jusqu'à l'école, à pied, en encadrant les élèves sur le chemin. Ce mode de déplacement contribue à limiter la pollution, renforce la sécurité aux abords des écoles et offre un gain de temps aux parents en mutualisant l'accompagnement. C'est aussi l'occasion de pratiquer une activité physique et d'échanger sur le trajet. Les parents intéressés peuvent se rapprocher des représentants des associations des parents d'élèves de l'école de leur enfant.



Cette page est dédiée à l'expression des habitants. Visites de quartier, courriers, réseaux sociaux, initiatives citoyennes, réunions publiques... sont autant de sources et de canaux d'informations à partager. Des messages et avis constructifs sont relayés tous les mois dans cette rubrique. Alors, n'hésitez pas à nous interpeller...



Plan local d'urbanisme

Les habitants apportent leur contribution

A Moissy, les élus ont souhaité associer les Moisséens dès le lancement de la révision du Plan local d'urbanisme (PLU) en leur proposant de participer à un panel d'habitants et à des balades urbaines dans les quartiers. Une phase de diagnostic au cours de laquelle une quinzaine de Moisséens s'est mobilisée. Ils seront sollicités et apporteront leur contribution à chaque étape de la révision du PLU. La municipalité remercie chaleureusement ce groupe de volontaires qui a su faire fi de ses intérêts personnels et travailler de concert au nom de l'intérêt général.

Ce qu'ils en pensent...

Certains participants ont accepté de livrer leur ressenti à propos de leur participation au panel d'habitants et aux balades urbaines :

« J'habite à Chanteloup depuis quelques mois seulement et je trouve que ces balades sont une très bonne initiative pour découvrir la ville... J'apprécie le cadre de vie à Moissy, on a de petits immeubles avec pas plus de 3 ou 4 étages et on peut faire de grandes balades aux alentours. Seuls points à améliorer pour moi : le déficit de transports en commun dans mon quartier et la fermeture de ma résidence, car j'aimerais qu'elle soit en accès libre. »

Caroline J., nouvelle habitante de l'écoquartier

« J'ai participé à presque toutes les balades. J'ai apprécié d'y apprendre l'évolution de la ville. On peut découvrir ce que les gens souhaitent améliorer ou conserver dans leur quartier. Ces balades étaient très enrichissantes et chaleureuses avec des personnes d'âges et de professions variés, très contents de pouvoir rencontrer des habitants d'autres quartiers et d'échanger. La maire, les élus et les techniciens nous ont apporté des informations pointues sur la réglementation, c'était très intéressant tout en restant accessible. Un point m'importe particulièrement : le maintien d'un maximum d'espaces verts tous quartiers confondus et donc une limitation des constructions afin de les préserver. »

Johanna D., habitante du centre-ville

« Je participe au panel de Moisséens afin de contribuer à la mixité des regards en apportant notamment ma vision du mieux vivre ensemble. J'apporte mon expérience d'ancien travailleur social et de bénévole pour une association caritative. On a la chance d'avoir des gens différents, et c'est intéressant de croiser ces regards pour aborder les quartiers dans leur complexité. C'est un travail de longue haleine que nous allons mener en nous écoutant et en nous formant. J'aimerais souligner un point : il faudrait éviter que les promoteurs construisent à l'aplomb des trottoirs. Quand l'espace individuel privatif empiète sur l'espace collectif (la rue), on réduit la manière de vivre ensemble. On n'a plus d'espace pour se rencontrer et circuler dans la rue. »

Jean-Michel G., habitant du quartier de Jatteau

« Je participe aux réunions proposées par la ville pour ne pas râler seule dans mon coin. J'ai trouvé que les balades et réunions organisées par la Ville ont une vertu éducative, car beaucoup de personnes ne savent pas ce qu'est un PLU, ce que l'on peut faire en matière de construction, ne connaissent pas les règles d'urbanisme... Je trouve que les participants étaient très motivés et curieux. J'aimerais insister sur un point : que les constructions ne soient ni trop hautes ni trop denses, pas plus de 4 étages, afin de préserver le cadre de vie et loger tout le monde. »

Sabrina L. habitante du centre-ville



Un panel représentatif d'habitants

La Ville a fait appel à des citoyens volontaires pour participer à un groupe d'habitants intéressés par la révision du PLU. Des Moisséens de tous horizons se sont fait connaître et se sont engagés à participer à ce groupe de réflexion. Ce panel composé d'une douzaine d'habitants s'est réuni en amont de la réunion publique de lancement du PLU ainsi qu'au cours des balades urbaines.

Des balades urbaines au cœur des quartiers

En parallèle, la Ville a lancé une série de balades urbaines du PLU dans les 8 quartiers moisséens. Habitants, élus et techniciens ont ainsi pu échanger des remarques, des informations et donner leur point de vue sur l'évolution du quartier visité et de la ville. Plus de cent cinquante Moisséens, hommes et femmes de tous âges et de tous horizons, ont participé à ces balades pilotées par le bureau d'études Verdi.

Il n'est pas trop tard pour rejoindre le panel d'habitants. Si vous souhaitez vous associer à cette démarche contributive ou juste obtenir des informations sur la réflexion en cours, n'hésitez pas à pousser la porte de la maison des projets ou adresser un mail à urbanisme@ville-moissycramayel.fr

tribunes d'expression libre

des groupes politiques constitués au sein du conseil municipal

“Moissy pour tous” - 26 élu-e-s

« Partout où il y a du commerce, il y a des mœurs douces », écrivait Montesquieu en 1748 dans De l'Esprit des lois. Trois siècles plus tard, nous ne contredirons pas l'écrivain et philosophe. La pandémie nous a en effet montré combien nos commerces de proximité étaient à la fois fragiles, indispensables et appréciés. Beaucoup de français ont d'ailleurs plébiscité le commerce local et les circuits courts pendant la crise sanitaire, plutôt que la grande distribution et le commerce en ligne. Pour notre part, nous continuerons de soutenir et d'accompagner nos commerçants, comme nous l'avons fait en 2020, au plus fort de la pandémie.

Nous ne relâcherons pas ces efforts, avec la présence d'un agent « manager de centre-ville » à temps plein dans ce domaine. Au contraire, nous les poursuivrons pour aider l'Association des commerçants, financer des animations (notamment les vitrines de Noël) et dynamiser le marché, dont le site a déjà été réaménagé avec succès. Sans oublier l'amélioration constante du centre-ville, à l'image des travaux effectués par notre partenaire la Sodes sur les façades de la place du 14-Juillet-1789. Bref, le commerce concourt au dynamisme et à l'attractivité de Moissy, c'est donc un sujet primordial, auquel nous continuerons de consacrer du temps et des moyens.

Rendez-vous d'ailleurs pour l'inauguration de notre toute nouvelle boutique éphémère, le 7 juin !

Line MAGNE et la majorité municipale

“Unis pour Moissy” - 4 élu-e-s

Depuis de longs mois vous êtes nombreux à interpeller les élus du Groupe Unis pour Moissy pour nous faire part de vos doutes et de votre colère quant à la gestion de notre ville en matière d'urbanisme et à son avenir. Vous nous interrogez sur la profusion de chantiers. Ces interrogations et cette colère sont légitimes. D'ailleurs le dernier numéro de mai des Nouvelles de Moissy dans lequel Madame La Maire souhaite faire une « pause » dans l'urbanisation de notre ville est une énorme blague. Nous alertons régulièrement sur cette bétonisation de notre ville, sur les dégâts que cette liberté donnée aux promoteurs va engendrer sur l'avenir de notre ville. Nous entendons au fil de Conseils municipaux que Madame La Maire n'a pas la main, et là, comme par miracle Mme La Maire et son équipe, qui pour une partie étaient critique sur cette urbanisation dans « une autre vie » nous indiquent vouloir une pause, on peut se demander si Mme la Maire et son équipe ne se moquent pas de l'intelligence des moisséennes et moisséens. Oui pour Mme la Maire le béton doit couler tous azimuts pendant qu'on communique à grands frais sur une excellence verte chimérique. Lors de la campagne municipale de 2020, les projets de bétonisation étaient dans les « tuyaux » étiez-vous informés ? et les riverains impactés ? non. Une élection vaut bien quelques « omissions » pour cette majorité municipale.

Prenez soin de vous.

Suivez-nous sur Facebook : Unis pour Moissy
C. DUEZ, T. BAMI, D. VAN THEMSCHE, C. MARCH

“Moissy autrement” - 1 élu

Texte non parvenu.

“Moissy ensemble” - 1 élu

Texte non parvenu.

“Le nouveau Moissy” - 1 élu

L'été se rapproche aux vues du calendrier, mais avant cela il y a l'élection de vos députés. Il y aura forcément une configuration différente de l'Assemblée Nationale (certains candidats ne repartent pas, etc.). Ne laissez pas l'abstention définir le paysage de l'hémicycle. C'est important d'aller voter aux prochaines élections législatives. Le résultat de ce suffrage va conditionner les grandes lignes de notre vie de citoyen. N'oublions pas que nous ne pouvons nullement nous acagnarder.

Cependant, je ne suis pas là pour vous conseiller tel ou tel candidat. Quels que soient vos opinions, vos choix politiques, il faut profiter de cette échéance afin d'exprimer vos aspirations politiques.

Voter ce qui semble le plus vous correspondre. Ne vous laissez pas envahir par vos émotions, car elles sont les ennemies des faits. En ce qui me concerne, je serai au bureau de Chanteloup toute la journée pour les deux tours de scrutin.

« Mais l'isolement n'est pas possible en temps d'élections, pas plus que la solitude au milieu d'un champ de bataille. »

Victor Hugo. (1802 - 1885)

HERVÉ RACINE - LREM

Olivia Vandalle

Chapeau bas, Madame la principale

Après trois ans passés au collège Les Maillettes, Olivia Vandalle quitte ses fonctions à la fin de l'année scolaire. L'occasion de revenir sur le bilan de cette cheffe d'établissement active et appréciée de tous.

Elle le confie : c'est non sans une pointe de regret qu'elle quittera fin juin, ses fonctions de principale du collège Les Maillettes (600 élèves), pour un poste de proviseure dans un lycée, à Savigny-le-Temple.

En qualité de principale du collège, Olivia Vandalle a encadré durant trois ans une soixantaine de personnes : enseignants, administratifs et personnels techniques. *« J'ai vécu durant ma prise de fonctions une expérience extraordinaire auprès d'une équipe très impliquée avec laquelle nous avons mené des projets en faveur de l'épanouissement et de la réussite des élèves, avec l'adhésion des familles. »*

14 années d'enseignement

Nommée en 2019, dans ce collège classé en éducation prioritaire, la principale a apporté dans ses bagages quatorze ans d'expérience en tant qu'enseignante en lycée professionnel, en section de BTS Management des unités commerciales. Puis elle obtient, en 2012, le concours de chef d'établissement, *« comme une suite logique à mon parcours avec l'aspiration de donner plus d'amplitude à mes actions »*. Elle devient adjointe au chef d'établissement dans un collège à Pontault-Combault, puis dans un autre à Rozay-en-Brie. Elle est finalement nommée proviseure adjointe au lycée Charles-Baudelaire, à Meaux, sa dernière affectation avant Les Maillettes.

Rénovation des conseils de classe

« J'avais déjà l'expérience d'accompagnement d'élèves en difficulté, et j'avais envie de poursuivre dans cette voie afin d'amener tous les élèves sur le chemin de la réussite scolaire », poursuit la principale. Elle monte divers projets : la rénovation des conseils de classe, un projet contre les rixes entre collégiens, une classe expérimentale pour faciliter le passage du CM2 à la sixième, un projet street-art en partenariat avec la Ville ou encore de nombreuses collaborations avec l'IUT de Moissy. *« Je suis fière de mon bilan, car en trois ans nous avons obtenu des résultats : plus grande implication des élèves et des familles au collège, meilleur climat scolaire, peu de soucis de discipline, des projets innovants et dynamiques... »*. En 2021, le collège Les Maillettes enregistrait d'ailleurs de bons résultats avec 86,3 % de réussite au brevet, très proches du score national.



Du 10 au 26 juin

La 3^e Moissy Cup aux couleurs du Mondial

L'association Moissy Cup, avec le soutien de la Ville et de la Préfecture, travaille à l'organisation de ce tournoi pour lequel elle mobilisera une trentaine de jeunes bénévoles moisséens chaque jour. Cette manifestation réunira plus de 200 joueur(se)s moisséen(ne)s au parc omnisports, à partir du 10 juin. Seize équipes de joueurs de plus de 15 ans s'affronteront sur un terrain démontable assorti de gradins mobiles (296 places). Le tournoi se déroulera selon le modèle « classique » : matchs de poule, quarts de finale, demi-finales et finale. Toutes les équipes en lice porteront le nom d'un pays, en référence à la Coupe du monde.

Le vendredi 10, deux matchs seront disputés en ouverture, à 19h30 et à 20h30. Les rencontres suivantes se disputeront du samedi 11 au vendredi 24 juin. Le 18, aura lieu le tournoi des 13/16 ans. Le 19, se déroulera un tournoi féminin qui réunira 8 équipes. Le 26 juin, le public pourra assister à toutes les finales. Une exposition « Championnes françaises d'exception » présentera au public des femmes médaillées aux JO. Tout au long du tournoi, de jeunes artistes se produiront sur des scènes ouvertes pendant les avant-matches et mi-temps. Entrée libre et gratuite pendant 16 jours, en se souvenant que le 21 juin, la Moissy Cup laissera la place à la Fête de la musique. A noter : les 9-12 ans auront aussi « leur » Moissy Cup juniors (mixte), programmée les 2 et 3 juillet, au gymnase du Noyer-Perrot.

+ Retrouvez le programme de la Moissy Cup sur Instagram : [moissycup](#).

Fête de la musique

Mardi 21 juin, tendez l'oreille !

Pour la deuxième année, la Fête de la musique se déroulera au parc omnisports, à partir de 18 h : **enfants et familles sont les bienvenus !** Au programme, venez écouter le chanteur plebiscité par les enfants et leurs parents, Pascal Parisot, qui interprétera les plus belles chansons de son répertoire. La jeune chanteuse de RnB, Cosimah, sera exceptionnellement accompagnée par un DJ. Venez également encourager Eva, une jeune Moisséenne pleine de talent, et les musiciens amateurs de l'école de musique et du collège Les Maillettes. Ne manquez pas non plus la restitution du stage acrobatique « Portée de quartier » par la compagnie XY. Et dansez jusqu'au bout de la nuit avec la Fanfare Nymphonik Orchestra, composée de jeunes musiciens talentueux qui répandent l'esprit cuivré, la danse et la fête avec un répertoire éclectique qui puise dans les musiques populaires des différents continents. Sur place, la buvette de la Moissy Cup et le Comité des fêtes proposeront des boissons rafraîchissantes et de quoi grignoter. RDV dès 18 h.



Un Forum jeunesse au parc omnisports

Les jeunes sont conviés à participer au Forum organisé par le service Jeunesse, en collaboration avec l'association Moissy Cup, qui se déroulera au parc omnisports, les 10, 14, 17, 24 et 26 juin. Les jeunes auront la possibilité de s'informer sur tous les thèmes les concernant (emploi, formation, santé, loisirs...) auprès des partenaires qui se relaieront pendant la durée du forum : Moissy Emploi Formation, Mission Locale, Ose le sprint, école de la 2^e chance, ADSEA, groupement de créateurs et les secteurs jeunesse 11/17 et 18/25. Les partenaires seront tous présents le dimanche 26 pour répondre aux questions des jeunes.

Retrouvez le programme complet sur Instagram : [moissycup](#) et [moissy_1825](#).

Tous les vendredis

La Grange des producteurs locaux, de 16h30 à 19h30, place du Souvenir. Vente sur place et réservations de paniers garnis par mail auprès de l'association Court Circuit à contact@courtcircuit.bio.

Samedi 4 juin

Animation musicale au marché avec Petit Grain (groove), un duo de musiciens (flûtiste et guitariste).

Dimanche 5 juin

< **Journée de clôture Handi-day** : stands d'information sur le handicap, ateliers et mises en situation, de 11 h à 17 h, au gymnase de Jatteau. Gratuit, ouvert à tous.
< **Vide-greniers** de l'association A2MS, quartier de Jatteau, de 8 h à 18 h. Infos sur a2ms.contact@gmail.com.

Mardi 7 juin

< **Inauguration**, de la boutique éphémère *La Passerelle*, à 18 h, place Marie Curie.
< **Spectacle** gratuit « Amadeus, le destin d'un prodige », à 19h30, au Millénaire de Savigny-le-Temple, places limitées. Inscription à l'espace Seniors.

Du 10 au 26 juin

< **Moissy Cup**, au parc omnisports. Matches d'ouverture le vendredi 10 à 19h30 et 20h30 (voir page 14).
< **Forum jeunesse**, au parc omnisports (voir page 14).

Samedi 11 juin

Atelier participatif Recyclo de réparation des vélos, de 14h30 à 18h30, place du marché.

Dimanche 12 juin

1^{er} tour des élections législatives, dans les 9 bureaux de vote moisséens qui seront ouverts de 8 h à 18 h. Soirée électorale à 18 h en mairie.

Les 14 et 15 juin

Spectacle « La Maison Bonhomme ou l'éveil des 5 sens », pour les enfants des structures petite enfance.

Dimanche 19 juin

2^e tour des élections législatives, dans les 9 bureaux de vote moisséens qui seront ouverts de 8 h à 18 h. Soirée électorale à 18 h en mairie.

Révision du bac et du brevet

La médiathèque accueille, ce mois-ci, les collégiens, lycéens et étudiants pendant les révisions de leur examen ou concours. Sur place, une salle leur sera dédiée avec un accès wifi. Accès libre les mardis 14 h-18 h, mercredis 10 h-12h30 et 14 h-18 h, vendredis 14 h-18 h et samedis 10 h-12h30 et 14 h-18 h.

Mardi 21 juin

Fête de la musique, de 18 h à 23 h, au parc omnisports (voir page 14).

Samedi 25 juin

< **Cérémonie des acteurs de la ville**, à 11 h, sous le préau de la mairie.
< **40 ans de l'école des Grès**, de 10 h à 16 h. Musique et expos le matin, pique-nique à midi et animations l'après-midi.
< **Racont'heures** : lectures d'histoires par une bibliothécaire pour les 3-6 ans, à 11 h, à la médiathèque.
< **Concert** de fin d'année des élèves du conservatoire, à 17 h, à la Rotonde.

Lundi 27 juin

Conseil municipal en mairie, à 20h30. Ouvert au public avec retransmission sur Internet.

Mardi 28 juin

< **Job'rims** : de 14 h à 17 h, à la Boussole, rencontre avec un recruteur de l'agence d'intérim Randstad. Ouvert à tous et sans limite d'âge. Apporter son CV.
< **Mardi ciné**. Projection du film « C'est magnifique ! », de Clovis Cornillac, à 14h30, au cinéma la Rotonde. Sur inscriptions à l'espace Seniors. Tarif : 3,50 €.

Mercredi 29 juin

< **Animation en chansons** sur le marché, par les élèves du conservatoire.
< **Atelier participatif Recyclo** de réparation des vélos, de 14h30 à 18h30, place de la Fontaine.

Du 9 juillet au 6 août

Moissy Plage. Des activités physiques et sportives et du cinéma de plein air pour tous les âges, de 14h30 à 20 h, près du centre aquatique Nymphéa. Des soirées les mercredis et vendredis pour les plus de 15 ans. Gratuit.

Goûter dansant des seniors

Samedi 2 juillet, la Ville convie les seniors, à partir de 65 ans, à participer à un goûter dansant (en report du thé dansant du 15 janvier annulé en raison de la crise sanitaire). Rendez-vous à 14h15, au gymnase du Noyer-Perrot. Inscriptions à l'espace seniors avant le 10 juin.

Séjours sur la base de loisirs de Baye (Nièvre)

Le service enfance organise 4 séjours de 16 places, pour les enfants nés entre 2011 et 2015, du 18 au 22 juillet, du 25 au 29 juillet, du 1^{er} au 5 août et du 8 au 12 août. Hébergement en tentes Bengali de 5 personnes équipées de lits, table, vaisselle... Au programme, des activités encadrées par des professionnels : paddle, canoé kayak, découverte des voûtes de la Collancelle.
Inscriptions jusqu'au 30 juin sur : sejours@ville-moissycramayel.fr.



**Inauguration
de la boutique
éphémère**

La
Passerelle

**Mardi 7 juin 2022
à 18h**

place Marie Curie